

# LA FEUILLE DE CHÊNE

ARRONDISSEMENT ET CANTON DE CHATEAU-THIERRY

COMMUNE DE GLAND

\*\*\*\*\*

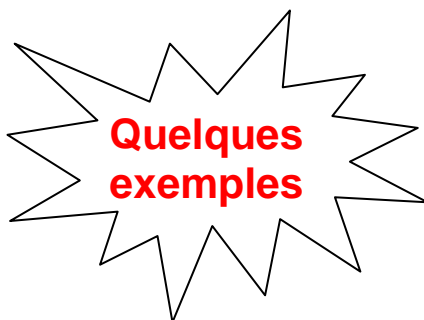
**BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE**

**JUIN 2009**

## 2009 : Année Travaux



**Luminaire du  
Lotissement :**  
25% d'énergie en moins  
Plus de lumière...



**Un secrétariat  
plus accueillant  
plus fonctionnel**

### SOMMAIRE

LE MOT du MAIRE	p. 2	MAIRIE INFIRMIERE	p. 7-8
MESSAGE	p. 2	<i>Tri - Clôtures - Elagage - Bruits</i>	
COMBIEN Y A-T-IL DE GLANOIS ?	p. 2	<i>Repas - Aide-ménagère - Vols - SARCT</i>	
LA MAIRIE EN ACTION	p. 3-5	LUMIERE SUR...	p. 8-9
<i>Budget - Réalisations - Projets</i>		<i>Transports - Bibliothèque - Football</i>	
MAIRIE PRATIQUE	p. 5-6	Une page d'histoire par B. SONNETTE	p. 10
<i>Travaux et fermeture de la Mairie</i>		MEMOIRE de GLAND	p. 11
<i>Carte d'identité et passeports</i>		MANIFESTATIONS et ANIMATIONS	p. 11-14
<i>Etat civil - Nouveaux arrivants</i>		<i>Noël - Vœux - Loto - Poésie - Marche</i>	
<i>Ecole - Recensement militaire.</i>		<i>8 mai - Fête de la Musique - 14 juillet</i>	

## LE MOT DU MAIRE



LE PRINTEMPS est arrivé, avec lui, couleurs, senteurs et bruissements reviennent.

Couleurs dans vos jardins,  
Couleurs dans les massifs de fleurs communaux créés et entretenus par une modeste équipe de bénévoles qui demande de l'aide surtout lorsque quelques individus, plus bêtes que méchants, arrachent et jettent à terre les plants fraîchement repiqués,  
Couleurs dans la troisième « Feuille de chêne » puisque nous utilisons depuis peu un nouveau photocopieur couplé avec les ordinateurs du secrétariat et du Maire,  
Et couleurs tristes lorsque des êtres irrespectueux barbouillent ou collent sur nos murs.

Senteurs dans vos potagers,  
Senteurs des barbecues qui rougeoient dès les premiers rayons du soleil,  
Senteurs dans la ruelle des Gravières qui sert de réceptacle aux déjections canines,  
Et senteurs pour ceux qui subissent l'odeur d'un dépôt de végétaux pourrissants abandonné derrière un mur de clôture mitoyen.

Bruissements, pépiements, ramages et vocalises animent nos haies,  
Bruissements et cris des enfants qui jouent dans la rue au grand mépris de la circulation routière,  
Bruissements des appareils audiovisuels qui s'échappent des fenêtres béantes,  
Et bruissement des tondeuses et divers engins parfois en dehors des heures légales.

Vous ne trouvez pas que notre village est bien beau et qu'il fait bon y vivre...

**Alors, apprenons à partager les belles couleurs, les senteurs et la symphonie du printemps.**

**G. PELAMATTI**

## MESSAGE

Je remercie Monsieur le Maire de m'avoir accordé ces quelques lignes. J'ai souhaité, par l'intermédiaire de la Feuille de Chêne, passer le bonjour à tous les habitants de Gland. Secrétaire absente depuis plusieurs mois pour raison de santé, de ce village qui d'année en année évolue pour le bien être de tous, j'ai une pensée particulière pour les personnes qui m'ont soutenue dans les mauvais moments et celles et ceux qui nous ont quittés.

Recevez mes sincères salutations et vous dis peut-être à bientôt.

Mme Béatrice ANGOT

## COMBIEN Y A-T-IL DE GLANOIS ?

En février 2008, vous avez reçu la visite d'un agent recenseur et répondu à ses questions. Les formulaires ont été transmis à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) pour traitement informatique. Après des calculs cabalistiques et mystérieux (méthode disponible en Mairie pour les amateurs..), nous obtenons le chiffre calculé de 479 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2009. C'est ce chiffre qui fait référence pour l'attribution des « gros sous » à la commune d'où son importance.

Si autrefois on recensait toute la France en même temps tous les 10 ans, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les chiffres évoluent très vite car les populations se

déplacent en fonction des conditions économiques. L'INSEE a dû s'adapter.

Officieusement, si nous n'avons oublié ou compté en trop personne, il y aurait 498 habitants effectivement présents à Gland en ce début juin 2009. Nous n'avons pas de chiffre pour les chiens, les chats, les poules, les voitures, les tracteurs, etc. !

## LA MAIRIE EN ACTION

« Opération Fleurs » 27 mai 2009 :



M. le Maire, Florent, Bernard, Christian, Marcel et Murielle mettent la main à la pâte...



## BUDGET COMMUNAL

La commune ne vit pas de l'air du temps...Le bilan financier de l'année écoulée et les projets en cours conditionnent l'établissement du budget prévisionnel de l'année 2009 qui devait être adopté pour le 30 mars.

Voici résumé en quelques chiffres, le bilan 2008 et le budget primitif 2009 dont le détail peut être consulté en Mairie.

### Bilan 2008 :

#### Investissements :

Recettes : 27 150,08 €

Dépenses : 25 198,19 €

Excédent : 1951,89 €

#### Fonctionnement :

Recettes : 218 224,42 €

Dépenses : 176 798,61 €

Excédent : 41 425,81 €

#### Balance générale :

Excédent net : 43377,70 €

*(C'est la « cagnotte » de la commune qui va nous permettre de financer en partie les projets 2009)*

### Budget primitif 2009 :

#### Investissements :

Recettes = Dépenses : 146 755,16 €

#### Fonctionnement :

Recettes = Dépenses : 319 051,80 €

#### Budget global 2009 de la commune :

**465 806,96 €**

Fiscalité locale : C'est une recette essentielle pour la commune. En 2008, les communes au niveau national, ont constaté une augmentation de leurs dépenses d'investissement et de fonctionnement d'environ 7 % soit bien plus que l'inflation. Notre commune n'a pas échappé à la règle.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de modifier les taux d'imposition selon le tableau suivant :

	2008	2009	Taux moyen Aisne	Taux moyen national
Habitation	9,35 %	9,63 %	16,59 %	14,57 %
Foncier bâti	9,47 %	9,75 %	20,51 %	18,74 %
Foncier non bâti	14,28 %	14,71 %	28,71 %	44,81 %

Vous constaterez néanmoins que nous sommes bien en deçà de ce qui est pratiqué ailleurs...

### **REALISATIONS** **1er semestre 2009**

- Remplacement des luminaires du lotissement Les Grèves :  
Coût total : 7842,09 €  
Subvention USEDA: 4060,78 €  
Commune : 3781,31 €
- Amélioration de l'éclairage des arrêts de bus et des passages piétons à la Fraîche Fontaine :  
Coût total : 5114,24 €  
Subvention USEDA : 1618,70 €  
Commune : 3495,54 €
- Entretien des espaces verts et renouvellement du fleurissement :  
Coût total : 1143,97 €  
Facture des petites fleurs en cours.
- Achat de matériel pour notre employé communal :  
Coût total : 154.69 €  
D'autres achats sont en cours.

Que les bénévoles qui aident notre employé communal Florent MALETTE à réaliser certains travaux, soient ici une nouvelle fois remerciés chaleureusement !

### **DES PROJETS** **POUR L'ANNEE 2009...** **et suivantes**

Soucieux des finances communales, et donc de vos impôts locaux, plusieurs projets avaient été retardés en 2008. Mais ils ne sont pas tombés aux oubliettes. La nouvelle équipe étant désormais pleinement opérationnelle (avec l'aide de notre secrétaire de mairie Mme Florence BARBIER qui remplace depuis septembre 2008 Mme Angot) nous avons pu déposer et obtenir des subventions de l'Etat pour les projets suivants qui seront réalisés en 2009 :

- Secrétariat de mairie :  
Réfection du sol (subvention à 55% de l'Etat) pour éliminer la petite marche assassine, pose carrelage, pose portes aux normes « handicap » Travaux prévus fin août.  
Changement de mobilier, ordinateur et photocopieur (subvention à 30% de l'Etat) Le photocopieur est déjà opérationnel, l'ordinateur en cours de livraison et le mobilier sera installé dès la fin des travaux du sol et des portes.
- Travaux au cimetière :  
(Subvention à 20% de l'état du montant des travaux) Création d'un ossuaire, dalle entrée ancien cimetière et local poubelles, canalisation et pose d'une fontaine à eau dans le nouveau cimetière. Travaux en cours de réalisation par notre employé communal et quelques bénévoles.
- Fenêtres de la sacristie :  
(Subvention à 40% de l'Etat) L'entrepreneur est passé, les fenêtres sont commandées et la pose devrait se faire d'ici fin juin...s'il n'y a pas de retard dans l'exécution des travaux.

Deux autres projets ont fait aussi l'objet de demandes de subventions autres que celles de l'Etat :

- Implantation d'abris bus à la coopérative viticole et à la Fraîche Fontaine :

Nous devons répondre à des critères en matière de sécurité et d'utilisation qui ont été étudiés par la commission transport du Conseil Général le 4 juin dernier.

Le dossier s'avérant plus complexe que prévu, nous devons réétudier complètement le projet notamment en matière de financement et faire la liaison avec l'amélioration globale de la sécurité routière dans le village (problèmes de vitesse excessive dont se plaignent nos concitoyens)

C'est pour cela qu'un diagnostic sécurité a été demandé auprès des services de la Voirie Départementale afin de connaître ses préconisations et d'en intégrer les conclusions.

- Implantation d'un City Stade à côté du terrain de football :

Coût prévisionnel estimé : 82000 €  
Subvention possible : environ 70%  
(Conseil Régional (FRAP), Général, CAF, CCRCT, Jeunesse et Sports)

Le dossier est déposé pour son inscription au plan de financement de la région Picardie (FRAP 2009-2012) Si tout va bien, la réalisation se ferait sur les années 2010 (terrassement) et 2011 (installation)

Dernier projet qui est « sur les rails » mais qui relève de la haute voltige, la réfection partielle des voiries et des trottoirs en liaison avec les travaux de pose du réseau gaz, dont les travaux ont pris « un peu » de retard..., l'amélioration de la sécurité routière et l'installation des abris bus.

Compte tenu des coûts, de la coordination demandée entre les différents intervenants, il est probable que cela se fera sur plusieurs années budgétaires.

Malheureusement, nous avons dû faire des choix et renoncer à certains projets. Vous comprendrez aisément pourquoi !!! Mais ce n'est que partie remise...

Sont différés mais inscrits dans la programmation des années à venir :

- Effacement des réseaux EDF et Télécom au centre du village, conjointement aux travaux de pose des canalisations de gaz

Coût prévisionnel : 109 800 €

Subvention USEDA : 75200 €

Coût commune : 34 600 €

- Prolongement des trottoirs côté Brasles et Mont St Père qui a fait l'objet d'un petit problème de calcul dans la Feuille de Chêne de décembre 2008...

Coût prévisionnel : 560 000 €



## MAIRIE PRATIQUE

### *Travaux et fermeture annuelle de la Mairie*

Comme vous avez pu le lire, des travaux importants dans le secrétariat pour le rendre plus adapté et plus accueillant, auront lieu à partir de fin août 2009 pour une durée indéterminée.

Une information plus précise vous sera communiquée sur l'ouverture de la Mairie et le fonctionnement du secrétariat durant cette période (ouvertures, permanences et accès)

## CARTE d'IDENTITE PASSEPORT

- Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte d'identité pour un renouvellement, il vous en coûte désormais 25 € pour l'établissement de votre nouvelle carte sécurisée.
- L'établissement d'un passeport coûte désormais 85 € pour les adultes, 44 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

## ETAT CIVIL 1<sup>er</sup> semestre 2009



### Nos condoléances à la famille de :

Mme ROBINETTE Jacqueline  
le 9 février 2009

Mme ANDREI Jeannine  
le 19 février 2009

Mme FERAGUS Marie Jeanne  
le 23 février 2009



### Nos félicitations aux parents pour la naissance de :

Emilien BARDON le 12 février 2009

Pierre BILLOIS le 14 février 2009



Pas de mariage au cours de ce semestre.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons parfois des difficultés à connaître les nouveaux habitants de Gland, les accueillir comme il se doit et les aider dans certaines démarches (recensement, liste électorale, bacs à déchets, école, transport scolaire, etc.)

Si vous êtes dans ce cas, nous nous ferons un plaisir de faire connaissance et de vous présenter notre village à l'occasion de votre venue à la Maison Commune.

N'hésitez pas à nous rendre visite aux heures de permanence en Mairie.

## ECOLE



Vous devez obligatoirement remplir une demande de carte de transport en Mairie avant fin juin 2009 pour TOUS les enfants qui fréquenteront l'école de Brasles et prendront le bus de ramassage scolaire à la rentrée de septembre 2009. Venir avec une photo d'identité et l'imprimé qui vous a été remis par notre accompagnatrice.

## RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens garçons et filles doivent se faire recenser pour la journée d'appel à la défense en Mairie durant le trimestre où ils atteignent l'âge de 16 ans.

L'attestation délivrée au moment de l'inscription est demandée, entre autre, pour :

- La conduite accompagnée,
- L'inscription aux examens (ex : baccalauréat ) et la présentation à certains concours...

Doivent se faire recenser en 2009 les jeunes nés en 1993.

Si vous êtes concerné, présentez-vous en Mairie aux heures de secrétariat. Si vous avez oublié, notre secrétaire n'hésitera pas à vous contacter par téléphone !



## **MAIRIE « INFIRMIERE »**

### ***TRI SELECTIF*** ***(rappel)***

Si vous n'avez pas de conteneur bleu ou jaune ou si l'un d'eux est détérioré, adressez-vous à la Mairie pour en être pourvu ou pour un remplacement.

### ***EDIFICATION de CLOTURE*** ***(rappel)***

Il faut, depuis janvier 2008, faire en Mairie une déclaration préalable avant toute édification de clôture autour de son habitation.

### ***ELAGAGE des ARBRES*** ***(rappel)***

Les arbres ou les haies de votre propriété empiètent-ils sur le domaine public ? Nous vous rappelons que vous êtes tenu, de par la loi, de procéder à leur élagage régulièrement. (Textes officiels visibles en Mairie)  
Nous comptons sur votre attitude citoyenne et responsable si vous ne l'avez déjà fait.

### ***BRUITS*** ***(rappel)***

Il existe une réglementation sur le bruit. (Textes officiels visibles en Mairie) Pensez à respecter vos voisins lorsque vous effectuez divers travaux générateurs de bruits (jardinage et bricolage entre autres) C'est aussi valable pour la musique et les automobiles, motos et autres engins roulant et klaxonnant surtout la nuit !

Merci de votre civisme.

### ***PORTAGE des REPAS*** ***(rappel)***

La CCRCT dispose d'un service de portage des repas à domicile sous certaines conditions :

- Soit être âgé d'au moins 70 ans
- Soit avoir un handicap
- Soit sur avis médical (retour d'hospitalisation, brève mobilité réduite, etc.)

Le prix varie en fonction des revenus. Se renseigner en Mairie pour les tarifs exacts correspondant à votre situation financière.

### ***AIDE - MENAGERE***

Dans le même registre, il vous est possible d'avoir une aide-ménagère à domicile pour le ménage, la lessive, etc. Parlez-en en Mairie. Nous vous mettrons en relation avec le SIAM d'Essômes sur Marne. Cette aide est aussi soumise à conditions bien entendu.

### ***VOLS***

La gendarmerie est passée plusieurs fois au cours de ces derniers mois pour nous prévenir de vols commis dans notre

secteur. Certains de ces larcins ont été commis durant la journée.

Il nous est difficile de prévenir individuellement toute la population et un affichage n'est pas opportun dans ce cas.

Nous vous recommandons de penser à fermer vos dépendances, garages entre autres, même si vous êtes à votre domicile, a fortiori si vous vous absentez pour un temps même court, et de ne pas laisser d'objets qui pourrait aviver les tentations.

Des précautions simples qui peuvent vous éviter de désagréables surprises.

### **SARCT (Rappel)**



Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de prendre rendez-vous avec les techniciens du SARCT pour un contrôle de vos installations.

Tel : 03 23 83 08 92

Un technicien passera chez vous pour une vérification. Réservez-lui le meilleur accueil possible. Il est là pour vous aider et permettre un fonctionnement optimal du réseau d'assainissement dont dispose notre commune depuis 1994. Quinze ans déjà !

## **LUMIERE SUR ...**

### **TRANSPORTS INTERURBAINS**

La CCRCT qui est désormais en charge de la compétence transport après la dissolution du SITUACT, est en pleine

réflexion pour la réorganisation des transports collectifs dans la Communauté de Commune.

Selon nos dernières informations, la ville de Château-Thierry et les communes attenantes (Brasles, Chierry, Nesles, Essômes) continueraient d'avoir des transports urbains optimisés pour être plus performants.

Les communes extérieures ne seraient plus desservies par des lignes régulières (telle la ligne 8 pour Gland) mais par transport à la demande (T.A.D.)

Il s'agirait de lignes virtuelles ayant des horaires et des arrêts bien définis (comme actuellement pour la ligne 8) mais qui ne circuleraient que si des usagers en font la demande, ceci afin d'éviter de faire « rouler des banquettes vides » selon l'expression de l'expert de TRANSORCO, consultant mandaté par la CCRCT pour étudier la réorganisation du transport collectif. Pour en bénéficier, il faudra avoir une carte T.A.D. et téléphoner la veille avant 17 heures pour réserver son transport du lendemain (heure et lieu de prise en charge) Un TAD pourrait être réservé pour plusieurs jours d'affilés. Si ce TAD est fréquenté régulièrement, il pourrait redevenir ligne régulière pour les jours et heures demandés fréquemment.

Le projet définitif (lignes, horaires, etc.) n'est pas arrêté au moment où nous mettons sous presse. Il doit faire l'objet d'un débat et d'un vote lors d'un prochain conseil communautaire avant fin juin 2009. Viendront ensuite les appels d'offres pour les délégations de service public, puis le choix du ou des transporteurs. Ce sera ensuite à ces derniers de proposer les nouvelles grilles horaires et leurs solutions pour la mise en œuvre du TAD.

Le nouveau plan de transport entrerait en application au plus tôt en janvier voire avril 2010.



Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des développements du dossier et nous serons sûrement amenés à organiser quelques réunions d'information et d'explication sur ce nouveau mode de fonctionnement s'il est retenu.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en Mairie.

## **BIBLIOTHEQUE**



La bibliothèque de Gland vient de faire l'acquisition d'un certain nombre d'ouvrages dont voici les titres :

- **GRACE INFINIE**  
*de Danielle STEEL*
- **L'ÉNIGMATIQUE CELINE DION**  
*de Denise BOMBARDIER*
- **ET L'EAU DEVINT SANG**  
*de RENDELL Ruth*
- **DUMA KEY**  
*de Stephen KING*
- **LE ROUGE DU PECHE**  
*de GEORGE Elizabeth*
- **LE PETIT NICOLAS**
- **LES VACANCES du Petit Nicolas**
- **LES BETISES du Petit Nicolas**  
*de SEMPE/GOSCINNY*
- **WINX - les 3 SORCIERES**  
*de WINX CLUB*

- **LES CHEVALIERS D'EMERAUDE**  
(TOME 1)
- **LES CHEVALIERS D'EMERAUDE**  
(TOME 2)

*de Anne ROBILLARD*

- **LES TEMPS DES POISONS**  
(TOME 2)

*de Juliette BENZONI*

- **L'ELU DES DIEUX**

*de GEDGE Pauline*

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous

- le mercredi de 16h00 à 18h00
- le samedi de 15h00 à 17h00.

Si vous ne pouvez vous déplacer ou accéder à la bibliothèque car les escaliers sont rudes, nos bénévoles se sont proposés de vous porter les livres à domicile. Vous pouvez pour cela appeler au numéro de téléphone de la Mairie, nous noterons vos demandes ou vous mettrons directement en relation avec nos bibliothécaires lorsqu'elles sont présentes.

## **FOOTBALL**

### *Le Foot, toute une passion*

Jessy Le Gallic qui réside à la boulangerie de Gland, se propose de réunir les enfants âgés de 6 à 10 ans, de Gland ou non, qui seraient intéressés pour jouer au football. Les filles sont les bienvenues.

Dans un premier temps, il s'agirait de les entraîner avec l'aide d'une ou deux autres personnes. Et pourquoi pas, dans l'avenir, de monter une équipe de foot...

Si vous êtes intéressé, prendre contact avec M. Le Gallic au 03 23 69 20 06 ou au 06 67 55 41 60.

## UNE PAGE D'HISTOIRE

### Par Bernard SONNETTE

Poursuivons notre voyage dans le temps...

28 juin 1833 Loi Guizot sur l'école élémentaire : La commune est obligée de rétribuer l'instituteur 200 francs par an et d'entretenir un bâtiment pour l'école. Seuls, les garçons vont à l'école et les parents payent une rétribution mensuelle en argent et en nature (chauffage, éclairage, fournitures, etc.) La fréquentation n'est pas obligatoire et varie selon les saisons et l'âge des enfants (six mois vers 10 ans, 3 mois vers 13 ans) Les filles n'iront à l'école qu'après 1850 (Loi Falloux)

Ecole de Gland (1833) :

Effectif scolaire : 60 enfants dans une salle et un Instituteur car depuis 1820 on ne dit plus Maître d'école mais Instituteur.

Système métrique : Aboli en 1815, il est définitivement rétabli le 4 juillet 1837 par Louis-Philippe 1er.

Colonies :

Soldats morts au combat en Algérie : Oudiné Nicolas, Prudent, 25 ans, 1ère classe de l'armée d'Afrique à Alger, mort des fièvres le 19 mai 1833.

Ridart Jean Baptiste, soldat à Mustapha en Algérie, mort de diarrhée le 1 novembre 1841.

Enfants en nourrice : Les vigneronns sont souvent pauvres et pour avoir un complément de revenu, les femmes de vigneronns ayant un enfant au sein prennent un nourrisson qu'elles allaitent. Les parents de ces nourrissons sont des parents riches de la ville et même de Paris

1839 Ecole : M. Pilloy, Instituteur à la retraite, vend sa maison pour la somme de quatre mille Francs en 1839 à la commune,

maison où il a fait l'école de nombreuses années dans la rue dans Bas, ( angle de la rue descendant au cimetière et la rue des Olivettes ( 27 rue d'en bas de nos jours )

Cette maison servira à la commune Gland, comme école et de maison commune (Mairie) jusqu'au transfert du 9 janvier 1890. Après cette date, la maison servira de Presbytère car elle est près de l'église.

17 mai 1840 : Monsieur Robin, marchand de vins demeurant à Gland, (maison sise 5, rue du Carrefour de nos jours) à l'honneur de prévenir le public qu'il attend un bateau de 500 pièces de vins de Bourgogne dont l'arrivage a été retardé par les basses eaux (barrage sur la Marne construit en 1866) Monsieur Robin qui a été lui-même sur les lieux choisir et déguster les meilleurs crus chez les propriétaires, est certain de satisfaire par la qualité de son choix les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

5 juillet 1840 : 37 centimes le kg, c'est le prix du pain à la boulangerie de Gland.

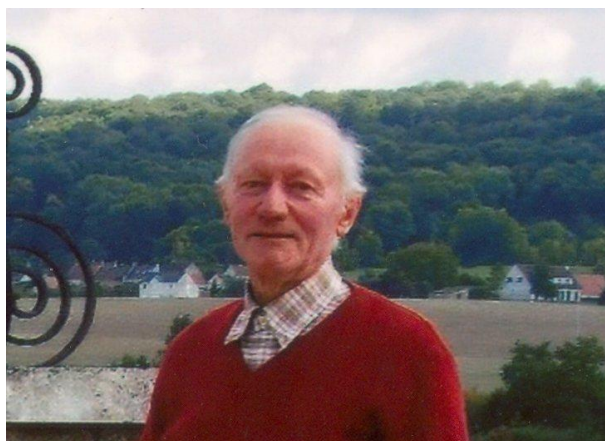
3 janvier 1841 : Un incendie à Gland. Une maison nouvellement construite, évaluée à 10 000 francs et appartenant à Monsieur Salmé, a été la proie des flammes. Un grand nombre d'habitants de la commune de Fossoy ont, pour porter secours, traversé la Marne sur la glace, sans calculer le danger auquel ils s'exposaient, surtout au moment de la débâcle.

C'est un acte de dévouement que nous devons applaudir. (*Journal de l'Echo de l'Aisne*)

3 novembre 1841 : Passage du 1er bateau à Vapeur « Le Parisien » sur la Marne à Gland.

Monsieur Cochot, propriétaire du bateau n'a rencontré aucun obstacle sur son parcours Paris-Châlons et décide d'un projet de desserte par bateau entre les deux villes (*Journal de l'Echo de l'Aisne*)

## MEMOIRE de GLAND



Vous venez de dévorer une nouvelle page d'histoire comme à chaque parution de notre bulletin municipal.

Vous avez sûrement croisé et salué ce Monsieur dans les rues de Gland.

Fidèle rédacteur depuis janvier 1998 de la page d'histoire de la Feuille de Chêne, Bernard SONNETTE a su nous faire découvrir et partager sa passion pour l'histoire locale officielle mais également la « petite histoire » parfois fort savoureuse.

Fruit d'un long travail de fourmi dans les archives, les journaux et autres documents iconographiques anciens, Bernard Sonnette a dernièrement décidé de réunir dans un ouvrage, l'ensemble de ses recherches sur l'histoire de notre commune intitulé :

### « Mon village de Gland au fil du temps »

C'est cet ouvrage qu'il offrira officiellement à la Commune de Gland le :

**Samedi 20 juin 2009 à 17h00**  
**Salle du Conseil Municipal**  
**Mairie de Gland.**

Vous êtes cordialement invités à nous rejoindre nombreux pour remercier

Bernard Sonnette de sa contribution à la sauvegarde de notre patrimoine historique.

## MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

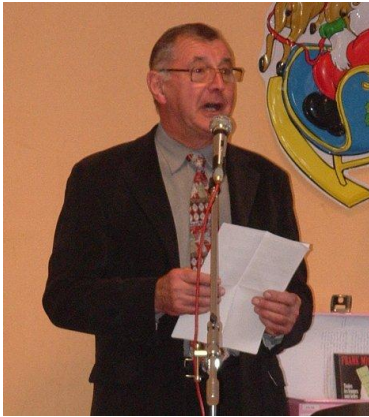
### PERE NOEL



Ils étaient nombreux à attendre la venue du Père Noël en ce dimanche 21 décembre. Après un court film, une histoire et quelques chansons, celui-ci a tenu sa promesse et a distribué à chaque enfant un petit cadeau avant de repartir sur son quad. Eh oui, le père Noël se modernise !



## VŒUX du MAIRE



Monsieur le Maire, après une présentation de toute l'Equipe Municipale (élus et employés) a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent souvent

dans l'ombre pour embellir (fleurs, décorations de Noël) entretenir (pelouse lorsque la tondeuse est défaillante, élagage, travaux divers) ou animer notre village. Il a beaucoup insisté sur la réputation de solidarité et de cohésion qui a franchi les limites de notre commune. Il est revenu sur les événements qui ont rythmé la vie des Glanois, commémorations officielles et animations multiples et variées en partenariat avec le foyer rural. Bien entendu M. le Maire a conclu en présentant ses vœux à la population.

La soixantaine de Glanois présents purent ensuite tirer les rois et faire honneur au breuvage local.



Jacky Music permit à tous de terminer l'après midi dans la bonne humeur et entrer dans la danse où les conseillères ne furent pas les dernières à montrer leurs talents.

Preuve qu'à la municipalité de Gland, on sait tout faire...ou presque !



## LOTO du FOYER RURAL

En cet après-midi du 15 février, c'est avec une grande attention que la centaine de participants du loto ont suivi les tirages. Les plus chanceux sont repartis chez eux avec les lots mis en jeu. Merci à nos partenaires qui une fois de plus ont répondu présents.

Notez dès à présent que le prochain loto aura lieu en octobre et non en novembre.

## POESIE - DEGUSTATION

Un restaurant poétique avait ouvert ses portes en ce 1<sup>er</sup> mars 2009 au Foyer Rural.



Une première sur l'initiative de Sylvie BLOCH, comédienne et metteur en scène

d'une cuisine bien particulière, elle a étonné, enchanté et captivé jusqu'à la plus jeune des spectateurs qui avait à peine trois ans. Un moment de pur bonheur pour tous...



Encore merci, Mme la cuisinière des mots et des sons.

### **MARCHE DU 1<sup>er</sup> MAI**

Une cinquantaine de marcheurs partaient de bon matin, sous un soleil radieux, à l'assaut des coteaux de Gland pour la traditionnelle randonnée du 1<sup>er</sup> mai.



Une visite au lavoir près de la ferme de Mme Debaize, chemin de Champillon,

puis direction Brasles en longeant la lisière du bois, jusqu'à l'espace Eyssartiers.

Là, après l'effort, un solide casse-croûte où charcuterie, pain et vin côtoyaient viennoiseries, café et chocolat, permettait à tous de retrouver, dans la bonne humeur, force et tonus car la promenade était loin d'être terminée.

Il était temps de poursuivre vers Château-Thierry, gravir la côte des Chopinettes, passer la Porte St Pierre, traverser le vieux château, saluer au passage la médiathèque puis terminer à l'église St Crépin par les rues et les sentes.

Puis nos marcheurs courageux, délaissant les monuments historiques, rejoignaient les bords de Marne près de la Poste et prenaient le chemin du retour par le chemin de halage qui serpente le long des berges de notre rivière Marne.

Un dernier détour par le lavoir de la rue des Graviers et tout le monde se retrouvait au foyer rural, rejoints par une vingtaine d'autres convives, pour un apéritif et un repas en commun bien mérité après une telle escapade.

### **8 MAI**



Une fois de plus la population a répondu présent et a participé aux cérémonies du 8 mai devant le monument aux morts de la Commune à la mémoire des victimes de la Seconde Guerre Mondiale.

## **FETE de la MUSIQUE**

Si la date ne change pas, dimanche 21 juin, premier jour de l'été, par contre nous migrerons cette année sur la place Saint Jean.

**A partir de 17h :**



## **LES ZAZOUS de la BRETELLE**

feront monter la température et vous régaleront...du moins nous l'espérons.

Musiciens et chanteurs Glanois, la scène vous est ouverte si vous souhaitez faire partager votre passion...

Pour ne pas en rester là et prolonger ce moment de convivialité, à l'image de la Fête des Voisins que nous n'avons pu organiser, faute de temps, ceux qui le souhaitent pourront partager les plats qu'ils auront préparés et faire griller les saucisses ou autres sur les barbecues que nous mettrons à leur disposition. Une buvette sera également installée.



## **14 JUILLET**

Au programme des festivités 2009 :

**Lundi 13 juillet 21h00 :**

Tous les habitants sont conviés à déguster une part de tarte arrosée de petites bulles.



Départ pour les bords de Marne à la lumière des lampions pour le tirage du feu d'artifice.

**Mardi 14 juillet :**

11h00 : cérémonie au monument aux morts.



12h00 : Apéritif et repas au Foyer Rural.

15h30 : Jeux pour les enfants ...et les grands sur le stade.